

Éléments
du paysage

Conserver les zones refuges et lieux de vie pour la faune sauvage



> DESCRIPTION DU LEVIER

Conserver des zones refuges et des lieux de vie pour la faune sauvage consiste à maintenir sur l'exploitation des **espaces variés et peu perturbés**, tels que les lisières de forêts, zones humides, ripisylves, bandes tampons, bordures de champs, petites friches, hais et leurs ourlets ou bandes enherbées. Ces zones incluent souvent des Infrastructures Agroécologiques (IAE), abordées dans la fiche 2 sous l'angle de leur entretien, mais englobent aussi des secteurs volontairement non exploités (bandes non fauchées ou non moissonnées jusqu'en septembre, chaumes laissés après moissons, préservation de plantes à fleurs en bordure des parcelles, etc.). Elles fournissent **nourriture, abri et sites de reproduction** pour de nombreuses espèces, y compris les oiseaux, les chauves-souris et les pollinisateurs, tout en servant de corridors écologiques. La **gestion différenciée et la limitation des interventions** mécaniques et chimiques permettent à ces refuges de jouer pleinement leur rôle écologique, en servant de lieux de nidification, de zones de chasse ou de corridors pour la faune, tout en contribuant au maintien de la biodiversité et des services écosystémiques sur l'exploitation.

INTÉRÊTS POUR LA BIODIVERSITÉ



• Augmentation de la diversité des habitats et de la biodiversité

Diversité de haies, bandes enherbées, zones fleuries, ... ⇒ accueil d'insectes, d'oiseaux et de petits mammifères (⇒ biodiversité accrue dans les paysages agricoles) (Benton *et al.*, 2003 ; Tscharnkte *et al.*, 2006 ; MASA, 2024).

• Maintien de services écosystémiques

Soutien à la pollinisation, essentielle pour les cultures (84% des plantes cultivées en Europe dépendent des pollinisateurs) (Landis *et al.*, 2020 ; Bianchi *et al.*, 2006).

Présence suffisante d'écosystèmes riches et fonctionnels en milieu agricole.

INTÉRÊTS POUR L'AGRICULTEUR



• Soutien aux auxiliaires de culture

Pollinisateurs et prédateurs de ravageurs ⇒ réduction possible des intrants chimiques et des coûts engendrés (Rusch *et al.*, 2016 ; MASA, 2024).

Bénéfices économiques liés à la pollinisation : service écosystémique majeur pour la production agricole.

• Fertilité des sols

Amélioration de la fertilité naturelle des sols via l'activité de la faune (Idele, 2021).

• Image et résilience

Résilience accrue de l'exploitation face aux aléas climatiques.

Valorisation économique et image de l'exploitation : démarches agroécologiques, labels, paysage agricole plus attractif.

**Éléments du paysage**

Conserver les zones refuges et lieux de vie pour la faune sauvage

**DANS QUELS CAS CETTE PRATIQUE
EST-ELLE PARTICULIÈREMENT PERTINENTE ?**


- **Exploitations avec peu d'habitats semi-naturels** : paysages simplifiés (grandes parcelles, peu de haies ou bandes enherbées)
- Pour **renforcer la biodiversité fonctionnelle** : soutien aux auxiliaires des cultures (pollinisateurs, oiseaux insectivores).
- Territoires à **enjeux environnementaux** : Natura 2000, trame verte et bleue (OFB, 2020), zones de captage d'eau.
- Exploitations engagées dans des **démarches agro-environnementales**.

Dans les systèmes bovins : valorisation de zones peu productives ou difficilement mécanisables (bordures de parcelles, talus, zones humides, abords de haies) comme refuges pour la faune.

VOIR
fiches unités
paysagères
(BoviBiodiv')

**ÉLÉMENTS
À PRENDRE EN COMPTE**


- **Localisation des zones refuges** : privilégier les espaces peu productifs ou difficiles à exploiter (bordures de parcelles, talus, zones humides) afin de limiter l'impact sur la production.
- **Surface et continuité des habitats** : veiller à ce que les zones soient assez étendues et connectées entre elles pour être fonctionnelles pour la faune.
- **Compatibilité avec le système de production** : intégrer ces zones dans l'organisation des parcelles et le calendrier des travaux pour éviter les contraintes excessives sur l'exploitation.
- **Évolution dans le temps** : tenir compte de l'évolution naturelle de la végétation et ajuster la gestion si nécessaire pour maintenir l'intérêt écologique.

> MÉTHODOLOGIE

1. Identifier et quantifier les zones clés à préserver

- Utiliser des diagnostics agroécologiques (Biotex, CAP'2ER,...) pour inventorier et cartographier les zones refuges (lisières, zones humides, friches,...).

Objectif : 10 % de haies (seuil niveau supérieur de l'écorégime PAC¹) + 3 types d'IAE minimum (ex : haie + bande enherbée + mare) pour renforcer la résilience.

- Repérer les corridors écologiques pour assurer la connectivité entre les habitats.

2. Planifier les interventions selon les cycles biologiques

- Éviter la fauche, la moisson ou les travaux mécaniques sur les zones refuges pendant la période de reproduction et de nidification (souvent mars-août).

3. Choisir des pratiques peu impactantes

- Préférer la fauche haute (10 cm), le roulage ou la taille sélective plutôt que le broyage rasant ou les tailles sévères.
- Conserver des plantes à fleurs et des bandes enherbées non broyées jusqu'en septembre.
- Privilégier la fauche avec export pour limiter la dissémination des adventices.

4. Assurer diversité et continuité des habitats

- Varier les hauteurs de végétation, les strates (herbacées, ligneuses), et les micro-habitats (zones humides, secs).
- Limiter la fragmentation pour conserver des refuges fonctionnels (ex : éviter de morceler les haies).

5. Intégrer les refuges dans le fonctionnement de l'exploitation

- Identifier les zones compatibles avec les cultures et les rotations agricoles.
- Valoriser leur contribution à la biodiversité fonctionnelle (ex : régulation des ravageurs) et à la productivité durable (ex : pollinisation).

6. Suivre et ajuster

- Suivi quantitatif : mesurer annuellement la surface et la diversité des IAE (ex : % de haies, nombre de mares).
- Adapter les pratiques si déclin d'espèces indicatrices (ex : pollinisateurs, oiseaux communs).

Accompagnement possible (Chambres d'agriculture, Conservatoires d'Espaces naturels, Institut de l'Élevage, ...)


> EXEMPLE D'APPLICATION
Situation

Élevage bovin viande - 75 vaches allaitantes - 110 ha (dont 80 ha de prairies permanentes, 20 ha de céréales, 10 ha de maïs fourrage. Présence de talus, bordures de parcelles et petites zones humides peu valorisées. - fauche uniforme de toutes les prairies, broyage régulier des bordures et talus.

Mise en place de la stratégie raisonnée

- Maintien de bandes refuges non fauchées sur certaines prairies, gestion différenciée des bordures (fauche alternée une année sur deux).
- Conservation de zones humides et talus comme habitats naturels.
- Maintien de tas de bois et d'arbustes favorables à la petite faune.

Résultats

- Augmentation de la présence d'insectes et d'oiseaux observée.
- Meilleure régulation naturelle des ravageurs.
- Maintien de la production fourragère sur les parcelles les plus productives.
- Valorisation écologique de zones peu productives de l'exploitation.

**Éléments du paysage**Conserver les zones refuges et lieux de vie
pour la faune sauvage**ÉLÉMENTS SUR LE TEMPS DE TRAVAIL****Pas d'impact sur le temps de travail**

- La gestion différenciée des haies, bandes enherbées, zones humides, etc. n'augmente généralement pas le temps de travail global mais optimise l'organisation des chantiers en ciblant les interventions. Par exemple pour les haies, une taille bien planifiée (tous les 3 à 5 ans) réduit le temps passé annuellement. Pour les mares et zones humides, leur préservation limite les interventions mécanisées dans des zones souvent difficiles d'accès.
- L'entretien de bandes refuges peut nécessiter une fauche occasionnelle (1 à 2 interventions/an), représentant environ 0,5 à 1 h/ha/an selon la configuration des parcelles. Pour les mares, un entretien minimal (curage tous les 5 à 10 ans) suffit souvent, sans impact significatif sur le temps de travail annuel.
- La présence de zones non exploitées peut simplifier certaines opérations mécanisées en délimitant naturellement les zones de travail et en réduisant les surfaces à entretenir intensivement.

**ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES****1. Réduction des coûts liés à la gestion des ravageurs**

Les habitats semi-naturels favorisent les auxiliaires : l'abondance des ennemis naturels peut être 20 à 30 % plus élevée dans les paysages agricoles riches en habitats naturels (Rusch *et al.*, 2016). Une méta-analyse montre que le contrôle naturel des ravageurs est en moyenne 46 % plus efficace dans les paysages complexes (incluant haies, mares, etc.) que dans les paysages simplifiés. Par ailleurs, les milieux humides abritent des prédateurs naturels (amphibiens, libellules) qui régulent aussi les populations d'insectes nuisibles, réduisant ainsi les besoins en intrants.

2. Aides

Les bandes enherbées et autres habitats semi-naturels peuvent être éligibles à des aides financières dans le cadre des dispositifs agroenvironnementaux (MAEC² par exemple). Les montants varient selon les régions, avec des aides pouvant aller de 80 à 200 €/ha/an pour l'entretien ou la création de ces éléments. Exemple : La plantation de haies ou la restauration de mares peut être subventionnée à hauteur de 80 % du coût total dans certains programmes régionaux. (MASA, 2024).

3. Valorisation des haies

Les haies bien gérées peuvent générer jusqu'à 100-300 €/km/an grâce à la vente de bois de chauffage, ou de produits comme les noix ou les baies (Idele, 2021). Leur présence améliore aussi l'attractivité et la productivité des parcelles riveraines : en limitant l'érosion, en régulant le microclimat et en favorisant la biodiversité, elles augmentent la valeur agronomique des terres, ce qui peut se traduire par une majoration de la valeur foncière pour les parcelles bien structurées par des haies.

> RESSOURCES UTILES

- **Chambres d'agriculture** : Conseils techniques, diagnostics, accompagnement pour les MAEC et les plans de gestion des haies.
<https://www.chambres-agriculture.fr/>
- **Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN)** : Accompagnement pour la préservation des zones humides, mares, et milieux naturels sur les exploitations.
<https://reseau-cen.org/>
- **AFAC-Agroforesteries** : Accompagnement sur la plantation et la gestion durable des haies, agroforesterie, et valorisation des infrastructures agroécologiques.
<https://reseauhaies.fr/>
- **Fédération Régionale des Chasseurs** : Conseils pour la gestion des habitats favorables à la faune sauvage, partenariats pour la préservation des corridors écologiques.
<https://www.chasseurdefrance.com/>
- **Institut de l'Élevage** : Diagnostics agroécologiques.
Contact : noemie.bataille@idele.fr

> CO-BÉNÉFICES

- Renforcement de la **continuité écologique** : habitats et déplacements facilités pour la faune, soutien à la biodiversité.
- **Soutien aux auxiliaires de culture** : pollinisateurs et prédateurs naturels des ravageurs.
- **Réduction des intrants** : meilleure régulation biologique ⇒ moins de traitements chimiques.
- Contribution à la **fertilité des sols** : apports organiques et activité biologique accrue.
- Amélioration de la **résilience** des exploitations face aux aléas climatiques.
- **Valorisation** paysagère et environnementale de l'exploitation (démarches agroécologiques, certifications).



> BIBLIOGRAPHIE

BENTON, T. G., VICKERY, J. A. et WILSON, J. D. (2003). Farmland biodiversity: Is habitat heterogeneity the key?. Trends in Ecology & Evolution, 18(4), p. 182-188. DOI : 10.1016/S0169-5347(03)00011-9.

BIANCHI, F.J.J.A., BOOIJ, C.J.H et TSCHARNTKE, T. (2006). Sustainable pest regulation in agricultural landscapes: a review on landscape composition, biodiversity and natural pest control. Proceedings of the Royal Society B: Biological Sciences. Vol. 273, no 1595, pp. 1715-1727. DOI 10.1098/rspb.2006.3530.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE (Idele) (2021). Infrastructures agroécologiques et élevage : gestion, entretien et valorisation dans les systèmes herbagers. Institut de l'Élevage, Paris.

LANDIS, D., WRATTEN, S. et GURR, G. (2000). Habitat management to conserve natural enemies of arthropod pests in agriculture. Annual Review of Entomology, Vol. 45, pp. 175-201. DOI : 10.1146/annurev.ento.45.1.175.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE (MASA) (2024). Enjeux et utilisations du service de pollinisation en France - Analyse n°203. [en ligne]. Juillet 2024. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/enjeux-et-utilisations-du-service-de-pollinisation-en-france-analyse-ndeg203>.

OFB - OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ (2020). La Trame verte et bleue : outils et méthodes pour préserver les continuités écologiques. [en ligne]. Disponible sur : <https://ofb.gouv.fr>

RUSCH, A., VALANTIN-MORISON, M., SARTHOU, J.-P. et ROGER-ESTRATE, J. (2016). Agricultural landscape simplification reduces natural pest control: A quantitative synthesis. Agriculture, Ecosystems & Environment. 221, p. 198-204. DOI : 10.1016/j.agee.2016.01.039.

TSCHARNTKE, T., KLEIN, A. M., KRUESS, A., STEFFAN-DEWENTER, I. et THIES, C. (2005). Landscape perspectives on agricultural intensification and biodiversity - ecosystem service management. Ecology Letters, Vol. 8, pp. 857-874. DOI 10.1111/j.1461-0248.2005.00782.x.



**RETROUVEZ
LES AUTRES FICHES
LEVIERS SUR LA PAGE
WEB DU PROJET
BOVI'BIODIV ICI**

